

VIADUQ 67 ☎ 03 88 28 57 62*Mardi matin de 9h00 à 12h00, sur rendez-vous*

Accueil, information et accompagnement de victime d'infraction pénale. Informations juridiques sur droit du travail, consommation, famille, pénal, administratif...) et permanence d'un psychologue.

France Rénov' ☎ 03 88 06 59 53*Sur rendez-vous les 3^e jeudi du mois, de 9h à 12h.*

Les spécialistes France Rénov' Alsace du Nord vous conseille sur les réductions de votre facture énergétique, les travaux à réaliser en priorité dans votre logement, et les aides financières mobilisables pour votre projet.

Un conseil personnalisé, neutre et gratuit par téléphone, par mail ou sur rendez-vous.

Quartz Conseil ☎ 03 67 76 66 50*Jeudi matin de 9h à 11h sans RDV*

Dispositif permettant aux propriétaires d'un logement de bénéficier d'aides financières, de conseils techniques et financiers. Accompagnement gratuit et confidentiel pour tous les publics éligibles à l'OPAH-RU.

CRESUS*Mardi matin, sur rendez-vous à prendre au 03 88 53 73 73*

Accueil des personnes surendettées, mal endettées, exclues bancaires. Aide au montage de plan de surendettement auprès de la Banque de France, attribution de microcrédit social, orientation vers des structures spécialisées.

SPIP 67 – Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation ☎ 03 90 20 83 50*Sur rendez-vous*

Mise en œuvre et suivi de respect des obligations décidées par le Juge de l'Application des Peines à l'égard des personnes placées sous main de justice.

NOS PARTENAIRES NATIONAUX**Horaires d'ouverture :****du lundi au jeudi****de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30****Le vendredi de 8h00 à 12h00****48 rue Georges Clemenceau - 67240 BISCHWILLER**☎ 03 88 53 73 73 : mds@bischwiller.com

Une borne internet est à votre disposition à l'accueil où vous pouvez vous rendre sur de nombreux sites de services publics (CAF, POLE EMPLOI, CARSAT, CPAM, ...) afin de vous aider dans vos démarches administratives (recherche d'emploi, attestations, services en ligne, formulaires, ...)

www.pas-rnin.fr

CENTRE MEDICO SOCIAL ☎ 03 68 33 83 50

Lundi au vendredi 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00

- Permanence des assistantes sociales les lundis de 14h à 16h sur rendez-vous pour les habitants de la Communauté de Communes
- Puéricultrice : permanence jeudi et vendredi matin 9h00 – 11h00
- Consultation nourrissons : les 3 premiers lundis du mois
- Service de l'insertion et de l'emploi (suivi des bénéficiaires du RSA)
- Permanence d'accueil pour les personnes adultes handicapées : informations, dépôt et aide au remplissage des dossiers MDPH. Chaque 2^{ème} jeudi du mois sur rendez-vous
- Accueil et information des personnes âgées et de leur famille
- Coordination et observation gérontologique territoriale



www.mlalsacenord.fr
contact@mlalsacenord.fr

MISSION LOCALE ALSACE DU NORD ☎ 03 88 53 92 66

Lundi au vendredi 9h00 – 12h00 / 13h30 - 16h30

- Accueil, information, orientation et accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans
- Ateliers recherche d'emploi, stage en entreprise, suivi personnalisé, accès internet

PERMANENCES



CARSAT – Service social ☎ 3646 (Demander le service social)

Lundi et mercredi matin, sur rendez-vous

Accès et droit aux soins des personnes en situation de précarité, prévention de la désinsertion professionnelle des assurés malades et handicapés et préservation de l'autonomie des assurés malades, handicapés ou âgés.



AOK – Die Gesundheitskasse Mittlerer Oberrhein ☎ +49 72 22 76 9 186

Tous les mardis de 13h30 à 16h30, sans RDV (sauf jour férié allemand ou français)

Accueil, écoute, information et réponse à toutes vos questions concernant votre assurance maladie, de façon personnalisée.



CIDFF – Juriste ☎ 03 88 32 03 22

Un mercredi matin sur 2, sur rendez-vous à prendre au 03 88 53 73 73

Infos sur droit de la famille (mariage, union libre, PACS, autorité parentale, divorce, pension alimentaire... ou droit pénal (discrimination, violences...))

Médiation familiale : *mardi de 14h00 à 17h00, sur rendez-vous 03 88 53 73 73*

Ecoute et échange permettant d'aborder des problèmes liés à un conflit familial, de rechercher des solutions concrètes, ...



AVOCAT – Accès au droit (pas de permanences en juillet/août)

Les 1ers jeudis du mois, sur rendez-vous à prendre au 03 88 53 73 73

Informations générales sur les droits et devoirs des personnes, orientation vers les organismes spécialisés, consultations juridiques.



CONCILIATEUR DE JUSTICE – Auxiliaire de justice

Les 3èmes jeudis du mois, sur rendez-vous à prendre au 03 88 53 73 73

Règlement de litiges à l'amiable (fournisseur et client, consommateur et professionnel, propriétaire et locataire, relation de voisinage, ...)